

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ SAINT-PATRICE-DE-BEAURIVAGE**

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal de Saint-Patrice-de-Beaurivage, M.R.C. de Lotbinière, tenue le mardi 09 septembre 2014, à 19 h 30, au lieu habituel des sessions dudit conseil, sis au 530, rue Principale, à Saint-Patrice-de-Beaurivage.

PRÉSENTS :	M. Claude Fortin	maire
	M. Richard Breton	conseiller poste 1
	M. Richard Lefebvre	conseiller poste 2
	M. Christian Laplante	conseiller poste 3
	Mme Claudine Lemelin	conseillère poste 4
	Mme Françoise Couture	conseillère poste 5
	M. Jacques Chabot	conseiller poste 6

Tous membres du conseil et formant quorum.

Est également présent, Monsieur Frédéric Desjardins, directeur général et secrétaire-trésorier.

---

**ORDRE DU JOUR**

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 04 AOÛT ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 25 AOÛT 2014**
- 4. CONSEIL MUNICIPAL**
- 5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
  - Embauche d'un préposé aux travaux publics
  - Premier versement d'un montant de 12 812.00\$ à la Caisse Desjardins de la Nouvelle-Beauce
  - Avis de motion | Règlement no 276-2014 modifiant les catégories d'immeubles imposables dans le secteur « arrondissement d'aqueduc et égout» qui font l'objet d'une compensation du règlement 145-2002 (150-2002)
  - Nouveau contrat de téléphonie cellulaire
- 6. SÉCURITÉ PUBLIQUE**
  - Vérification et test des pompes du Service des incendies
  - Semaine de la prévention des incendies
  - Autorisation de déploiement de l'équipe du Service des incendies pour assurer la sécurité routière lors de la journée de l'Halloween
  - Déneigement des bornes d'incendie
  - Achat d'antigel pour les bornes d'incendie
  - Vérification des bornes d'incendie
  - Dépôt d'une demande dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités pour la réfection de la caserne du Service des incendies pour des travaux totalisant 22 026.06\$ avant les taxes
  - Formation en désincarcération automobile
- 7. VOIRIE MUNICIPALE**
  - Autorisation de paiement d'une facture de l'entreprise Multi-Routes inc.
  - Nivelage des chemins de gravier
  - Libération contractuelle versée à Les Entreprises Lévisiennes inc. | Contrat de pavage avenue Bisson et rue des Érables
  - Modification de la liste des travaux à être réalisés dans le cadre du programme d'amélioration du réseau routier municipal;
  - Réalisation des travaux dans le cadre du programme d'amélioration du réseau routier municipal

- f) Réparation des infrastructures relatives aux égouts pluviaux | rue Principale – résolution retirée
- g) Autorisation de paiement d'une facture de l'entreprise Dura-Lignes inc.
- h) Reprofilage des fossés – résolution retirée

## **8. RÉSEAUX DE DISTRIBUTION DE L'EAU**

- a) Étalonnage des débitmètres à la station d'eau potable – résolution retirée
- b) Achat d'ensembles d'entretien pour la pompe Prominent (Chlore et permanganate de potassium)

## **9. TRAITEMENT DES EAUX USÉES**

## **10. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE**

## **11. DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL ET INDUSTRIEL**

- a) Panneaux destinés à la promotion du développement résidentiel
- b) Résolution fixant le prix des terrains résidentiels

## **12. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET ZONAGE**

- a) Demande de dérogation mineure de la Société du Parc industriel

## **13. SPORT, LOISIR ET CULTURE**

- a) Entretien de la patinoire

## **14. GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

## **15. BIBLIOTHÈQUE**

## **16. OMH DE BEAURIVAGE**

## **17. DIVERS**

- a) Octroi du contrat de déneigement des accès et cours municipaux 2014-2015
- b) Réaménagement du fossé localisé sur l'avenue Bisson

## **18. ADOPTION DES COMPTES**

## **19. CORRESPONDANCES**

- Club Lions Beaurivage | Remerciements
- Ministère des Affaires municipales, et de l'Occupation du territoire | Programme TECQ
- Ministère des Transports | Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local

## **20. POINTS D'INFORMATION**

## **21. MRC DE LOTBINIÈRE**

## **22. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE**

## **23. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

---

Monsieur le maire souhaite la bienvenue et déclare ouverte la séance du conseil.

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance ordinaire du 09 septembre 2014 est ouverte à 19h45.

**RÉSOLUTION 224-09-09-2014**  
**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Richard Breton et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour de la session ordinaire du 09 septembre 2014 soit accepté tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**RÉSOLUTION 225-09-09-2014**  
**ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE**  
**ORDINAIRE DU 04 AOÛT ET DE LA SÉANCE**  
**EXTRAORDINAIRE DU 25 AOÛT 2014**

Il est proposé par la conseillère Françoise Couture et résolu à l'unanimité d'adopter les procès-verbaux de la séance ordinaire du 09 septembre et de la séance extraordinaire du 25 août 2014 tel qu'ils sont rédigés et transcrits au « Livre des procès-verbaux des délibérations ».

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**RÉSOLUTION 226-09-09-2014**  
**EMBAUCHE D'UN PRÉPOSÉ AUX TRAVAUX PUBLICS**

Attendu que la Municipalité a fait paraître une offre d'emploi pour le poste de préposé aux travaux publics;

Attendu que la Municipalité a reçu dix-sept (17) curriculum vitae de personnes intéressées par le poste offert;

Attendu qu'une présélection a permis de retenir trois (3) candidats pour une entrevue;

Il est proposé par le conseiller Jacques Chabot et résolu à la majorité

D'embaucher Denis Toutant à titre de préposé aux travaux publics. Que Denis Toutant soit soumis à une période de probation de trois (3) mois à la fin de laquelle la Municipalité procèdera à l'évaluation de ses aptitudes et de son rendement. À la suite de cette évaluation, la Municipalité se réserve le droit d'engager Denis Toutant sur une base régulière ou de le remercier pour ses services sans autre obligation de la part de la Municipalité.

Que cette embauche soit conditionnelle à ce que la vérification des antécédents judiciaires et de la validité du permis de conduire soient à la satisfaction de la Municipalité.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

**RÉSOLUTION 227-09-09-2014**  
**PREMIER VERSEMENT D'UN MONTANT DE 12 812.00\$ À LA**  
**CAISSE DESJARDINS DE LA NOUVELLE-BEAUCE**

Attendu que la Municipalité s'est porté acquéreur de l'immeuble du 486, rue Principale à Saint-Patrice-de-Beaurivage le 30 septembre 2013;

Il est proposé par le conseiller Christian Laplante et résolu à l'unanimité

Que la Municipalité paie le premier versement annuel sur cinq d'un montant de 12 812.00\$ du solde de prix de vente dû et exigible le premier jour du douzième mois suivant la date d'acquisition de l'immeuble.

Que les fonds nécessaires à cette dépense soient puisés à même le poste budgétaire 03 100 040 000 – Immobilisation – Versement annuel.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **AVIS DE MOTION**

Je, Claudine Lemelin, conseillère, donne avis de motion, qu'à une séance ultérieure sera soumis à ce conseil pour adoption, le règlement suivant :

### **RÈGLEMENT NUMÉRO 276-2014** **RÈGLEMENT NO 276-2014 MODIFIANT LES CATÉGORIES** **D'IMMEUBLES IMPOSABLES DANS LE SECTEUR «** **ARRONDISSEMENT D'AQUEDUC ET EGOUT» QUI FONT** **L'OBJET D'UNE COMPENSATION DU RÈGLEMENT 145-2002** **(150-2002)**

- de modifier les catégories d'immeubles imposables situés dans le secteur « Arrondissement d'aqueduc et égout» qui font l'objet d'une compensation.

Qu'un avis soit donné pour la dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

### **RÉSOLUTION 228-09-09-2014** **NOUVEAU CONTRAT DE TÉLÉPHONIE CELLULAIRE**

Attendu que la Municipalité doit renouveler le contrat de téléphonie cellulaire afin de moderniser ses équipements de communication;

Attendu que ce renouvellement entraînera une baisse des frais mensuels;

Il est proposé par le conseiller Richard Breton  
et résolu à l'unanimité

De procéder à l'achat de deux Samsung Rugby LTE, de deux chargeurs, et de deux étuis, pour un montant en crédit de 187.35\$ incluant le rabais du fournisseur et les taxes;

De procéder à l'adhésion d'un forfait - Voix et données au coût de 50.00\$ et d'un forfait – Voix seulement au coût de 20.00\$ plus les taxes.

D'autoriser le directeur général, Frédéric Desjardins à signer les documents relatifs au contrat d'adhésion;

Que les fonds nécessaires à cette dépense soient puisés à même les postes budgétaires requis.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **RÉSOLUTION 229-09-09-2014** **VÉRIFICATION ET TEST DES POMPES DU SERVICE DES** **INCENDIES**

Attendu que la Municipalité doit faire vérifier périodiquement les pompes du Service des incendies ;

Il est proposé par le conseiller Richard Lefebvre  
Et résolu unanimement

D'autoriser la vérification et les tests de deux véhicules avec pompes intégrées et des deux pompes portatives du Service des incendies au coût de 680.00\$ plus les taxes par l'entreprise Jacques Thibault du 43, Gill à Pierreville.

Que les fonds nécessaires à cette dépense soient puisés à même le poste budgétaire 02 22000 526 du Service des incendies.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**RÉSOLUTION 230-09-09-2014**  
**SEMAINE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES**

Attendu que du 5 au 11 octobre 2014 se tiendra la Semaine de la prévention des incendies ;

Attendu que pendant cette période les pompiers font une visite des résidences et des bâtiments pour faire une vérification et la promotion de la prévention des incendies ;

Il est proposé par le conseiller Jacques Chabot  
Et résolu unanimement

D'autoriser une enveloppe budgétaire de 1000.00\$ au Service des incendies pour faire la promotion de la prévention des incendies.

Que les fonds nécessaires à cette dépense soient puisés à même le poste budgétaire 02 22000342 - Protection contre l'incendie - Semaine de prévention.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**RÉSOLUTION 231-09-09-2014**  
**AUTORISATION DE DÉPLOIEMENT DE L'ÉQUIPE DU SERVICE DES INCENDIES POUR ASSURER LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE LORS DE LA JOURNÉE DE L'HALLOWEEN**

Attendu que la collaboration de l'équipe du Service des incendies est nécessaire afin d'assurer la sécurité routière lors de cette journée ;

Attendu que le Service des incendies, lors de cette journée, fait la distribution de friandises ;

Il est proposé par la conseillère Claudine Lemelin  
Et résolu unanimement

D'autoriser le déploiement de l'équipe du Service des incendies lors de la journée officielle de l'Halloween 2014 durant les heures optimales.

D'autoriser une dépense de 50.00\$ plus les taxes pour l'achat de friandises à distribuer lors de cette journée.

D'autoriser un montant de 300.00\$ plus les taxes pour le paiement des frais de repas des membres du Service des incendies lors de cette journée,

Que les fonds nécessaires à cette dépense soient puisés à même le poste budgétaire 02 22000 999 – Protection contre l'incendie – Autres.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**RÉSOLUTION 232-09-09-2014**  
**DÉNEIGEMENT DES BORNES D'INCENDIE**

Il est proposé par la conseillère Françoise Couture  
Et résolu unanimement

Que l'on embauche monsieur Jonathan Turgeon pour faire le déneigement des bornes d'incendies avec un tracteur-souffleur-à-neige au taux horaire de 81.00\$ l'heure pour la saison 2014-2015.

Que les fonds nécessaires à cette dépense soient puisés à même le poste budgétaire 02 22000 528 - Protection contre incendie - Déneigement - Bornes d'incendie.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**RÉSOLUTION 233-09-09-2014**  
**ACHAT D'ANTIGEL POUR LES BORNES D'INCENDIE**

Attendu que la Municipalité doit procéder à la préparation de certaines bornes d'incendie pour l'hiver en y ajoutant un antigel;

Attendu que cette opération est essentielle puisqu'elle permet d'éviter des bris aux bornes d'incendie causés par le gel;

Attendu que l'entreprise Distribution Brunet inc. détaille l'unité de 20 litres d'antigel à 75.00\$ plus les taxes;

Il est proposé par le conseiller Christian Laplante et résolu unanimement

De procéder à l'achat de 2 unités de 20 litres d'antigel au coût de 75.00\$ plus les taxes l'unité pour un total de 150.00\$ plus les taxes à l'entreprise Distribution Brunet inc.

Que les fonds nécessaires à cette dépense soient puisés à même le poste budgétaire 02 22000 635 – Protection contre l'incendie – Antigel borne fontaine.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**RÉSOLUTION 234-09-09-2014**  
**VÉRIFICATION DES BORNES D'INCENDIE**

Attendu que la Municipalité doit procéder à la vérification annuelle de six bornes de son réseau de protection incendie;

Attendu que cette vérification implique le remplacement de certaines pièces pour le maintien en état de bon fonctionnement de ces bornes;

Il est proposé par la conseillère Françoise Couture et résolu unanimement

De procéder à l'achat de six ensembles d'entretien destinés à la vérification des bornes d'incendie de l'ensemble Distribution Brunet inc. au coût de 273.00\$ plus les taxes.

Que les fonds nécessaires à cette dépense soient puisés à même le poste budgétaire 02 22000 527 - Protection contre incendie – Entretien et réparation des bornes d'incendie.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**RÉSOLUTION 235-09-09-2014**  
**DÉPÔT D'UNE DEMANDE DANS LE CADRE DU PROGRAMME**  
**D'INFRASTRUCTURES QUÉBEC-MUNICIPALITÉS POUR LA**  
**RÉFECTIION DE LA CASERNE DU SERVICE DES INCENDIES**  
**POUR DES TRAVAUX TOTALISANT 22 844 \$ AVANT LES TAXES**

Attendu que la Municipalité dépose une demande d'aide financière dans le cadre du programme PIQM volet 5.1 pour le projet cité en titre;

Attendu que ce projet est autorisé par le conseil municipal;

Il est proposé par le conseiller Richard Lefebvre et résolu à l'unanimité

Que la Municipalité s'engage à payer sa part des coûts admissibles pour une demande s'élevant à 22 844 \$ dans le cadre du PIQM volet 5.1 pour la

réfection de la caserne des incendies et les coûts d'exploitation continus du projet.

Que le directeur général et secrétaire-trésorier, Frédéric Desjardins soit autorisé à signer les documents relatifs au processus de dépôt et de suivi de la demande et de reddition de compte dans le cadre du PIQM volet 5.1.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**RÉSOLUTION 236-09-09-2014**  
**FORMATION EN DÉSINCARCÉRATION AUTOMOBILE**

Attendu que le Service des incendies a identifié un besoin de formation sur le plan de la désincarcération automobile chez cinq de ses membres;

Attendu que cette formation est prévue au budget 2014;

Il est proposé par le conseiller Jacques Chabot et résolu à l'unanimité

D'inscrire cinq membres du Services des incendies à la formation de spécialisation intitulée Désincarcération automobile au coût de 4 890.89\$ plus les taxes auprès de l'entreprise de formation EducExpert du 1065, rue Lescarbot à Québec;

De prévoir des frais de kilométrage pour les déplacements du formateur;

D'autoriser l'achat de deux véhicules remisés au coût de 75.00\$ plus les taxes de l'entreprise Récupération Gagnon inc. pour mettre en oeuvre les notions pratiques de la formation;

Que les fonds nécessaires à cette dépense soient puisés à même le poste budgétaire 02 22000 454 – Protection contre l'incendie – Formation.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**RÉSOLUTION 237-09-09-2014**  
**AUTORISATION DE PAIEMENT D'UNE FACTURE DE**  
**L'ENTREPRISE MULTI-ROUTES INC.**

Il est proposé par le conseiller Christian Laplante et résolu à l'unanimité

D'autoriser le paiement de la facture de l'entreprise Multi-Route inc. du 11415, 6<sup>e</sup> avenue à Montréal au montant de 927.00\$ plus les taxes.

Que les fonds nécessaires à cette dépense soient puisés à même le poste budgétaire 02 32000 525 – Voirie – Épandage de calcium.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**RÉSOLUTION 238-09-09-2014**  
**AUTORISATION POUR NIVELER LES CHEMINS MUNICIPAUX**  
**EN GRAVIER**

Attendu que l'autorisation budgétaire de 8 000.00\$ est atteinte pour les opérations de nivelage des chemins;

Il est proposé par le conseiller Richard Lefebvre et résolu l'unanimité

D'autoriser un montant supplémentaire de 2000.00\$ pour le nivelage des chemins de gravier au poste budgétaire 02 32000 524 –nivelage des chemins.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**RÉSOLUTION 239-09-09-2014**  
**LIBÉRATION CONTRACTUELLE VERSÉE À LES ENTREPRISES**  
**LÉVISIENNES INC. | CONTRAT DE PAVAGE AVENUE BISSON**  
**ET RUE DES ÉRABLES**

Attendu que des anomalies avaient été remarquées à la fin de la réalisation des travaux de pavage cités en titre;

Attendu que la Municipalité avait procédé à une retenue contractuelle de l'ordre de 40% du montant du contrat de pavage de l'avenue Bisson et de la rue des Érables d'un montant de 23 641.64\$ plus les taxes;

Attendu que Les Entreprises Lévisiennes inc. ont corrigées les anomalies soulevées lors des inspections de novembre 2013;

Il est proposé par le conseiller Richard Breton  
et résolu à l'unanimité

De verser la retenue contractuelle à Les Entreprises Lévisiennes inc. au montant de 9 456.66\$ plus les taxes.

Que les fonds nécessaires à cette dépense soient puisés à même le poste budgétaire 03 10029 000 – Programmation voirie – autres.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**RÉSOLUTION 240-09-09-2014**  
**MODIFICATION DE LA LISTE DES TRAVAUX À ÊTRE**  
**RÉALISÉS DANS LE CADRE DU PROGRAMME**  
**D'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL**

Attendu que la Municipalité a déposé une demande de subvention dans le cadre du programme cité en titre;

Attendu que la résolution no 80-03-03-2014 confirmait une liste des travaux à être réalisés en 2014;

Attendu que cette liste est modifiée et que cette modification doit être communiquée et approuvée dans le cadre de ce programme;

Il est proposé par la conseillère Claudine Lemelin  
et résolu à l'unanimité

Que la liste des travaux soit établie comme suit pour un coût total de 40 000.00\$ pour une subvention demandée de 35 000\$ :

Axes routiers	Descriptions des travaux	Coût avant les taxes
route Ross	Protection des accotements	400.00\$
rang St-Charles	Terrassement, gravelage et rechargement	21 000.00\$
rang Belfast	Reprofilage de fossés	4 500.00\$
	Remplacement de ponceaux	2 100.00\$
	Ouvrage de drainage	4 000.00
Rang du Petit-Lac, rang St-David	Reprofilage de fossés	8 000.00\$
		40 000.00\$

D'abroger la résolution no 80-03-03-2014.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**RÉSOLUTION 241-09-09-2014**  
**RÉALISATION DES TRAVAUX DANS LE CADRE DU**  
**PROGRAMME D'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER**  
**MUNICIPAL**

Attendu les travaux de voiries dont la réalisation est prévue dans le cadre du Programme d'amélioration du réseau routier municipal;

Il est proposé par la conseillère Françoise Couture et résolu à l'unanimité

D'autoriser la réalisation des travaux suivants :

Axes routiers	Descriptions des travaux	Coût avant les taxes
route Ross	Protection des accotements	400.00\$
rang St-Charles	Terrassement, gravelage et rechargement	21 000.00\$
rang Belfast	Reprofilage de fossés	4 500.00\$
	Remplacement de ponceaux	2 100.00\$
	Ouvrage de drainage	4 000.00
Rang du Petit-Lac, rang St-David	Reprofilage de fossés	8 000.00\$
		40 000.00\$

Que les fonds nécessaires à cette dépenses soient puisés à même le poste budgétaire 03 10030 000

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**RÉSOLUTION 242-09-09-2014**  
**AUTORISATION DE PAIEMENT D'UNE FACTURE DE**  
**L'ENTREPRISE DURA-LIGNES INC.**

Attendu que le coût des opérations de traçage de ligne a dépassé l'autorisation budgétaire de plus 1 794.07\$ plus des taxes;

Il est proposé par le conseiller Richard Lefebvre et résolu à l'unanimité

D'autoriser le paiement d'une facture de Dura-Ligne du 4075, boul. Frontenac Est à Thetford Mines au montant de 3 284.07\$ plus les taxes.

Que les fonds nécessaires à cette dépense soient puisés à même le poste budgétaire 02 32000528 – Voirie- Traçage de ligne.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**RÉSOLUTION 243-09-09-2014**  
**ACHAT D'ENSEMBLES D'ENTRETIEN POUR LA POMPE**  
**PROMINENT (CHLORE ET PERMANGANATE DE POTASSIUM)**

Attendu qu'un entretien de la pompe Prominent de la station d'eau potable est requis annuellement pour ses composantes relatives à l'hypochlorite de sodium et le permanganate de potassium;

Il est proposé par le conseiller Richard Breton et résolu à l'unanimité

D'autoriser l'achat des composantes nécessaires à l'entretien annuel de la pompe Prominent de l'entreprise 4559, Métropolitain Est à St-Léonard au coût de 448.00\$ plus les taxes.

Que les fonds nécessaires à cette dépense soient puisés à même le poste budgétaire 02 41 300 521 – Distribution de l'eau – Entretien et réparation

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**RÉSOLUTION 244-09-09-2014**  
**PANNEAUX DESTINÉS À LA PROMOTION DU**  
**DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL**

Attendu que la Municipalité a procédé au développement de cinq nouveaux terrains sur le prolongement de la rue de la Fabrique;

Attendu qu'elle entend en faire la promotion sur son territoire par le biais de panneaux publicitaires;

Il est proposé par la conseillère Claudine Lemelin  
et résolu à l'unanimité

D'autoriser l'entreprise Turgeon Lettrage inc. du 6 rue Albert-Deblois à Saint-Anselme à produire les trois panneaux au coût unitaire de 185.00\$ pour un total de 555.00\$ plus les taxes.

D'installer ces panneaux aux endroits suivants : sur le rang St-David, sur le rang des Chutes près du panneau indicateur du 50 Km/h et sur la rue de la Fabrique.

Que les fonds nécessaires à cette dépense soient puisés à même le poste budgétaire 02 62 010 341 – Promotion et développement – Publicité.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**RÉSOLUTION 245-09-09-2014**  
**RÉSOLUTION FIXANT LE PRIX DES TERRAINS**  
**RÉSIDENTIELS**

Il est proposé par le conseiller Jacques Chabot  
et résolu à l'unanimité

De fixer à 1.50\$ le pied carré le prix des terrains disponibles sur la rue des Érables (lot 4 679 080) et la rue O'Reilly (4 981 513);

De fixer à 2.85\$ le pied carré le prix des terrains localisé sur le prolongement de la rue de la Fabrique (4 517 817, 5 517 816, 5 517 815, 5 517 813, 5 517 814).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**RÉSOLUTION 246-09-09-2014**  
**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DE SOCIÉTÉ DU PARC**  
**INDUSTRIEL DU MOULIN ST-PATRICE INC. POUR**  
**RÉGULARISER L'IMPLANTATION D'UN BATIMENT**  
**COMMERCIAL/INDUSTRIEL EXISTANT**

Attendu qu'une demande de dérogation mineure a été demandée pour le lot 4 449 461;

Attendu que la demande vise à régulariser une situation existante;

Attendu qu'un permis de construction a été émis le 7 avril 1999;

Attendu que le bâtiment ne respecte pas deux des trois marges de recul avant, soit la marge avant côté droit qui est de 7,49 mètres au lieu de 10 mètres et la marge avant côté gauche qui est de 5,92 mètres au lieu de 10,00 mètres;

Attendu que le bâtiment ne respecte pas la marge de recul arrière prescrite à 10,00 mètres, puisque le mur arrière du bâtiment est situé à 4,15 mètres de la ligne de lot ;

Il est proposé par la conseillère Françoise Couture  
et résolu à l'unanimité

D'accepter la présente demande de dérogation mineure.

Que les «attendu que» fassent parties intégrantes de la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**RÉSOLUTION 247-09-09-2014**

**ENTRETIEN DE LA PATINOIRE**

Attendu que la Municipalité Saint-Patrice-de-Beaurivage procède à la fabrication, l'entretien, le déneigement de la glace et des accès de la patinoire;

Attendu que l'employé municipal doit être accompagné afin que la patinoire soit opérationnelle pour la saison 2014-2015;

Il est proposé par la conseillère Claudine Lemelin et résolu unanimement

Que l'on embauche monsieur Jonathan Turgeon pour la préparation et l'entretien de la patinoire pour la saison 2014-2015 à un taux horaire de 15.00\$ l'heure;

Que l'on embauche Monsieur Jonathan Turgeon pour faire le déneigement de la patinoire avec un tracteur-souffleur-à-neige au taux horaire de 81.00\$.

Que les fonds nécessaires à cette dépense soient puisés à même le poste budgétaire 02 70130 522 - Patinoire - Bâtiment et terrain.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**RÉSOLUTION 248-09-09-2014**

**OCTROI DU CONTRAT DE DÉNEIGEMENT DES ACCÈS ET COURS DES PROPRIÉTÉS MUNICIPALES POUR LA SAISON 2014-2015**

Attendu que la Municipalité a procédé à un appel d'offres sur invitation afin d'obtenir des soumissions pour le déneigement de ses cours et accès des propriétés municipales pour la saison 2014-2015;

Attendu que les entreprises suivantes ont déposé une offre de service :

Entreprises soumissionnaires	Prix soumis
Jonathan Turgeon	7 400\$
Dark Mercier 9126-4457 Qc inc.	7 681.00\$ plus les taxes

Il est proposé par le conseiller Richard Breton et résolu unanimement

Que l'on accorde à l'entreprise Jonathan Turgeon le contrat de déneigement des cours et accès des propriétés municipales pour la saison 2014-2015 pour un montant total de 7 400.00\$.

Que le coût total de la soumission soit payé à l'entrepreneur en quatre versements égaux soit 12 décembre 2014, 24 janvier 2015, 21 février 2015 et 9 mai 2015.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**RÉSOLUTION 249-09-09-2014**

**RÉAMÉNAGEMENT DU FOSSE LOCALISÉ SUR L'AVENUE BISSON**

Attendu que la Municipalité entend réaménager le fossé localisé entre les lots 4 679 060 et 4 449 686 de l'avenue Bisson pour le rendre sécuritaire;

Il est proposé par le conseiller Richard Lefebvre et résolu à l'unanimité

D'autoriser le réaménagement de ce fossé au coût 4 800.00\$ plus les taxes

Que les fonds nécessaires à cette dépense soient puisés à même le poste budgétaire 03 10030 000 – Projet immobilisation.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**RÉSOLUTION 250-09-09 2014**

**ADOPTION DES COMPTES**

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER RICHARD BRETON, ET RÉSOLU QUE LES COMPTES ET LES PRÉLÈVEMENTS AUTOMATIQUES AUTORISÉS PAR LA RÉSOLUTION NO 1676-02-12-2013 AINSI QUE LES COMPTES À PAYER POUR LE MOIS DE AOÛT 2014 SOIENT ACCEPTÉS ET QUE LE MAIRE ET LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER SOIENT AUTORISÉS À SIGNER LES CHÈQUES POUR UN TOTAL DE :

121 039.41 \$

<b>COMPTES À PAYER POUR AOÛT 2014</b>		
<b>ENTREPRISES</b>	<b>DESCRIPTION</b>	<b>MONTANT</b>
JOHN MEUNIER	CRÉDIT DÉJÀ ADOPTÉ EN JUILLET SUR ERREUR SUR SONDE FACT. 14000089	(465.65) \$
VISA	ENVOI POSTAL DU 7 AOÛT 2014 AU MINISTÈRE DU TRANSPORT	2.07 \$
WOLTERS KLUWER QUÉBEC LTÉE	RENOUVELLEMENT DES RÈGLEMENTS CONCERNANT LES MUNICIPALITÉS FACT. 2274210	479.85 \$
CLUB LIONS BEAURIVAGE	CONTRIBUITION FINANCIÈRE OPÉRATION DU GYM PAIEMENT DU MOIS D'AÔUT 2014 RÉS. 1497-05-08-2013	100.00 \$
INFOPAGE	FACTURE MENSUELLE TÉLÉAVERTISSEURS SERVICES DES INCENDIES FACT. 230820	151.82 \$
MERCIER EXPERT INC.	ACHAT D'UNE PIÈCE POUR RÉPARER LA DÉBROUSSAILLEUSE FACT. 56703 ET BON COMMANDE 1149	45.94 \$
FORTIN SÉCURITÉ MÉDIC	FOURNITURES POUR TROUSSE DE PREMIERS SOINS POUR STATION POMPAGE ET SERVICE DES INCENDIES FACT. 56892 ET 56893 ET BON COMMANDE 002	180.64 \$
MAG MÉTAL INC.	RÉPARATIONS DU BRIS DU BOYAU HYDRAULIQUE DU PLOFO-LIFT EMPRUNTÉ DE CONSTRUCTION GAÉTAN GIROUX	161.54 \$

	FACT. 9898 ET BON COMMANDÉ 004	
LA COOP ST-PATRICE	ÉTAT DE COMPTE JUILLET 2014	472.92 \$
EXOVA	ÉCHANTILLONS D'EAU POTABLE FACT. SA-1354778	23.00 \$
EXOVA	ÉCHANTILLONS D'EAU POTABLE FACT. SA-1354770	16.10 \$
EXOVA	ÉCHANTILLONS D'EAUX USÉES FACT. SA-1354777	80.48 \$
FONDS D'INFORMATI ON SUR LE TERRITOIRE	5 AVIS DE MUTATION FACT. 20142081787	20.00 \$
LES ÉDITIONS DE COURBERON	HÉBERGEMENT ET SITE WEB DU SITE INTERNET VILLE ST-PATRICE MOIS DE JUILLET 2014 FACT. 0604	172.46 \$
MRC DE LOTBINIÈRE	QUOTE-PART D'ÉVALUATION PAIEMENT DU 15 AOÛT 2014	2 929.65 \$
MRC DE LOTBINIÈRE	QUOTE-PART D'ENFOUISSEMENT PAIEMENT DU 30 AOÛT 2014	2 969.00 \$
RÉAL HUOT INC.	FOURNITURES POUR RÉALISATION DES TRAVAUX DE PROLONGEMENT RUE DE LA FABRIQUE FACT. 5244599 ET RÉS. 175- 02-06-2014	299.87 \$
RÉAL HUOT INC.	FOURNITURES POUR RÉALISATION DES TRAVAUX DE PROLONGEMENT RUE DE LA FABRIQUE FACT. 5244165 ET RÉS. 175- 02-06-2014	1 724.63 \$
RÉAL HUOT INC.	FOURNITURES POUR RÉALISATION DES TRAVAUX DE PROLONGEMENT RUE DE LA FABRIQUE FACT. 5244637 ET RÉS. 175- 02-06-2014	17.03 \$
EXTINCTEUR STE-MARIE INC.	REMPISSAGE BONBONNES FACT. 9938	165.85 \$

TRANSPORTS GÉRARD NADEAU & FILS	NIVELAGE DES RANGS FACT. 18477 ET RÉS. 72-03-03-2014	2 397.23 \$
CONSULTANT JOCELYN BENOIT INC.	HONORAIRES PROFESSIONNELS POUR DÉVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL FACT. 1332 ET RÉS. 090-02-07-2014	166.71 \$
MICHEL LABRECQUE ENR.	RÉPARATION D'UNE LUMIÈRE AU 475, RUE BEAURIVAGE FACT. 23181 ET BON COMMANDÉ 1146	260.29 \$
TYCO SÉCURITÉ INTÉGRÉE	FACTURE POUR LE SYSTÈME D'ALARME DU 1 SEPTEMBRE AU 30 NOVEMBRE FACT. 80253692	151.77 \$
MULTI- ROUTES INC.	ACHAT ET ÉPANDAGE D'ABAT POUSSIÈRE FACT. 019887 ET RÉS. 74-03- 03-2014	6 750.18 \$
ACCOMODATION CYBELAIR	ÉTAT DE COMPTE JUILLET 2014: ESSENCE POMPIERS: \$916.13;EAU POUR POMPIER: \$36.00;HUILE POUR POMPIERS: \$3.21;BATTERIES POUR POMPIERS: \$10.34;ESSENCE CAMION BLEU: \$283.45;ACHAT CARTES ET ESSUIE- TOUT: \$12.51	1 261.64 \$
MULTI- ROUTES INC.	ACHAT ET ÉPANDAGE D'ABAT POUSSIÈRE FACT. 019890 ET RÉS.	1 065.82 \$
RÉAL HUOT INC.	CRÉDIT SUR FOURNITURES TRAVAUX DÉVELOPPEMENT RUE DE LA FABRIQUE FACT. 5245355	(1 552.16) \$
VISA	ENVOI POSTAL POUR PRÉCISIONS DEMANDÉES POUR AIDE FINANCIÈRE LE 13 AOÛT 2014 ET BON COMMANDÉ 010	13.04 \$
SCELLEMENTS J.F. INC.	SCELLEMENT DE FISSURES FACT. 4023 ET RÉS. 78-03-03-2014	4 599.00 \$
SANI BLEU	LOCATION TOILETTE CHIMIQUE POUR PROLONGEMENT RUE DE LA FABRIQUE FACT.	344.93 \$

	87200 ET RÉS. 175-02-06-2014	
VISA	ENVOI POSTAL BULLETIN MUNICIPAL AOÛT 2014 LE 12 AOÛT 2014 ET BON COMMANDE 011	94.47 \$
VITRES ET ACCESSOIRES CHRYSTIAN HÉTU	RÉPARATION D'UN PNEU DE LA REMORQUE FACT. 4563 ET BON COMMANDE 012	28.74 \$
LES ÉDITIONS DE COURBERON	PRODUCTION BULLETIN MUNICIPAL AOÛT 2014 FACT. 0605	212.70 \$
TÉLUS	FACTURE MENSUELLE POUR SYSTÈME D'ALARMES FACT. 16 AOÛT 2014	63.34 \$
VISA	ACHAT D'UN TIMBRE POUR ÉTAT DE COMPTE ENVELOPPE TROP GROSSE LE 14 AOÛT 2014	0.40 \$
LES SOUDURES BEAURIVAGE INC.	RÉPARATION D'UNE GRILLE D'ÉGOUT POUR PROLONGEMENT RUE DE LA FABRIQUE FACT. 2981	37.95 \$
ARÉO-FEU	CRÉDIT LETTRAGE SUR BUNKER FACT. 237102	(303.53) \$
DISTRIBUTION S R.J.B. INC.	ACHAT DE SACS À DÉCHET ET D'ESSUIE- MAIN FACT. 26199 ET BON COMMANDE 021	102.29 \$
EXTINCTEUR STE-MARIE INC.	REmplissage BONBONNES FACT. 9999	36.87 \$
TÉLUS	FACTURE MENSUELLE CELLULAIRES FACT. 13292606093	121.86 \$
VISA	ACHAT DE TIMBRES LE 27 AOÛT 2014	10.50 \$
CONSTRUCTIO N MICHEL LAPLANTE INC	RÉPARATION DU PORTIQUE SALLE MUNICIPALE FACT. 424 ET BON COMMANDE 003	149.47 \$
ECO VERDURE	ENGRAIS GRANULAIRE TERRAIN DE BALLE FACT. 14843 ET RÉS. 118-14-04-2014	141.33 \$

ECO VERDURE	ENGRAIS GRANULAIRE TERRAIN DE SOCCER FACT. 14844 ET RÉS. 118-14-04-2014	141.33 \$
SOLUTIONS GA	RECONFIGURER MOT DE PASSE D'UN POSTE À PARTIR DU SERVEUR FACT. 128684	28.74 \$
ARÉO-FEU	LETTAGE SUR BUNKER FACT. 236539	303.53 \$
LES ÉDITIONS DE COURBERON	HÉBERGEMENT ET SITE WEB DU SITE INTERNET VILLE ST- PATRICE MOIS D'AOÛT 2014 FACT. 0609	126.47 \$
ACCOMODATI ON CYBELAIR	ÉTAT DE COMPTE D'AOÛT 2014; ESSENCE PETIT MOTEUR: (\$43.18); ESSENCE CAMION INCENDIE:(\$159.61); ESSENCE CAMION BLEU: \$210.41)	413.20 \$
ECO VERDURE	DÉCOMPACTATION TERRAIN DE BALLE FACT. 15564 ET RÉS. 118-14-04-2014	215.29 \$
ECO VERDURE	DÉCOMPACTATION TERRAIN DE SOCCER FACT. 15562 ET RÉS. 118-14-04-2014	215.29 \$
VISA	ENVOI POSTAL POUR CHANGEMENT CALENDRIER POUR SÉANCE DU CONSEIL LE 27 AOÛT 2014 ET BON COMMANDE 020	94.47 \$
AÉRO-FEU	RÉPARATION POUR DÉTECTEUR DE GAZ FACT. 237212 ET BON COMMANDE 022	433.05 \$
ÉLECTRICITÉ NC INC	RÉPARATION INTERRUPTEUR BUREAU 486, RUE PRINCIPALE ET DÉBRANCHER VENTILATEUR STATION DES CHUTES FACT 3838 ET BON COMMANDE 008	186.26 \$
LES ENTREPRISES LÉVISIENNES INC.	REtenUE SUR TRAVAUX RUE BISSON ET DES ÉRABLES RÉS. 1694- 02-12-2013 ET AUTRE RÉSOLUTIN À VENIR	10 872.79 \$
CONSTRUCTIO N B.M. L. INC.	TRAVAUX SUR PROLONGEMENT RUE DE LA FABRIQUE FACT. 28-	15 944.88 \$

	0601-89078 ET RÉS. 175-02-06-2014	
LOCATION G.L'OUTIL INC.	LOCATION PERCEUSE À BÉTON FACT. 10294 ET RÉS. 175-02-06-2014	155.22 \$
EXCAVATION JACQUES AUGER	TRANSPORT POUR PIERRES CONCASSÉES POUR PROLONGEMENT RUE DE LA FABRIQUE FACT. 4032 ET RÉS. 175-02-06-2014	707.38 \$
MÉDIAS TRNSCONTINE NTAL S.E.N.C.	PUBLICATION POUR OFFRE D'EMPLOI POUR PRÉPOSÉ TRAVAUX PUBLICS FACT. BM0000201 ET BON COMMANDE 006	367.92 \$
MÉDIAS TRNSCONTINE NTAL S.E.N.C.	PUBLICATION POUR OFFRE D'EMPLOI POUR PRÉPOSÉ TRAVAUX PUBLICS FACT. PP0000140 ET BON COMMANDE 007	379.42 \$
GÉNIARP	IMPLANTATION DES INFRASTRUCTURES POUR PROLONGEMENT RUE DE LA FABRIQUE FACT. 8635 ET RÉS. 210-04-08-2014	5 446.08 \$
ALAIN PELLETIER	ACHAT DE BATTERIES POUR SYSTÈME D'ALARME POUR STATION EAU POTABLE FACT. 136913 ET BON COMMANDE 027	79.16 \$
EXCAVATION J.V. SYLVAIN INC.	VOYAGE DE SABLE POUR RUE DE LA FABRIQUE FACT. JV241 ET RÉS 175-02- 06-2014	1 235.05 \$
EXCAVATION J.V. SYLVAIN INC.	VOYAGE MG20 RUE DE LA FABRIQUE FACT. JV240 ET RÉS.175-02-206-2014	429.39 \$
VINCENT SYLVAIN	VOYAGE MG20 RUE DE LA FABRIQUE FACT. 1155ET RÉS.175-02-206-2014	439.97 \$
TRANSPORT VINCENT SYLVAIN INC.	VOYAGE DE SABLE POUR RUE DE LA FABRIQUE FACT. 1267 ET RÉS 175-02-06-2014	4 712.81 \$
TRANSPORT VINCENT SYLVAIN INC.	VOYAGE DE SABLE POUR RUE DE LA FABRIQUE FACT. 1265 ET RÉS. 175-02-06-2014	218.54 \$
TRANSPORT VINCENT SYLVAIN INC.	PIERRE À DRAINAGE POUR RUE DE LA FABRIQUE FACT. 1266 ET RÉS. 175-02-06-2014	369.79 \$

LES EXCAVATION S DARK MERCIER	HEURES DE PELLE POUR RUE DE LA FABRIQUE FACT. 918 ET RÉS. 175-02-06-2014	21 465.54 \$
NOVICOM	RÉPARATIONS POUR RADIO POMPIER FACT. 204729 ET BON COMMANDE 029	124.75 \$
PRODUITS INDUSTRIELS JEAN-PAUL CÔTÉ	ACHAT D'HYPPOCHLORITE FACT. 63421 ET BON COMMANDE 028	89.68 \$
GRAVIÈRE S-BERNARD INC.	ACHAT DE CONCASSÉ RUE DE LA FABRIQUE FACT. 311574 ET RÉS. 175-02-06-2014	3 997.46 \$
GRAVIÈRE S-BERNARD INC.	ACHAT DE CONCASSÉ RUE DE LE FABRIQUE FACT. 311560 ET RÉS. 175-02-06-2014	1 105.22 \$
EXCAVATION LECLERC INC.	TRAVAUX SUR PROLONGEMENT RUE DE LA FABRIQUE FACT. 176 ET RÉS. 175-02-06-2014	1 022.31 \$
SIGNALISATION LÉVIS INC.	ACHAT DOS DÂNE FACT. 46593 VOIR CHÈQUE 4867(DIFFÉRENCE DE FACTURE)	429.78 \$
DURA-LIGNES	LIGNAGE DES RUES FACT. 6105-008986 RÉSOLUTION NO 77-03-03-2014 ET RÉS À VENIR	3 775.86 \$
AUTOS STEF S.P INC	ACHAT D'UN PNEU USAGÉ FACT. 1635	79.68 \$
SOLUTIONS GA	ACHAT DE DEUX CÂBLES POUR ÉCRAN D'ORDINATEUR FACT. 127998	45.97 \$
ALAIN PELLETIER	COMPENSATION POUR UTILISATION D'UN CAMION : JUIN, JUILLET ET AOÛT	261.80 \$
	<b>TOTAL:</b>	<b>101 616.12 \$</b>

**PRÉLÈVEMENTS AUTOMATIQUES DU MOIS D'AOÛT  
2014**

ENTREPRISES	DESCRIPTION	MONTANT
TÉLUS	TÉLÉPHONE MUNICIPALITÉ ST-PATRICE ET CASERNE INCENDIE FACT. DU 16 JUILLET 2014 ET PAIEMENT LE 5 AOÛT 2014	63.34 \$
TÉLUS	TÉLÉPHONE MUNICIPALITÉ ST-PATRICE FACT. DU 16 JUILLET 2014 ET	421.87 \$

	PAIEMENT LE 5 AOÛT 2014	
TÉLUS	TÉLÉPHONE MUNICIPALITÉ ST- PATRICE ET SERVICE DES LOISIRS FACT. DU 16 JUILLET 2014 ET PAIEMENT LE 5 AOÛT 2014	187.91 \$
HYDRO QUÉBEC	CONTRAT 3001 71267 LUMINAIRES FACT. 651401104845 ET PAIEMENT LE 21 AOÛT 2014	589.53 \$
HYDRO QUÉBEC	CONTRAT 3001 99285 130A, RANG ST- CHARLES FACT. 626201156897 ET PAIEMENT LE 18 AOÛT 2014	639.85 \$
HYDRO QUÉBEC	CONTRAT 3001 99272 124, RANG ST- CHARLES FACT. 626201156896 ET PAIEMENT LE 18 AOÛT 2014	32.66 \$
HYDRO QUÉBEC	CONTRAT 3001 95939 516, DU CENTENAIRE FACT. 626201156895 ET PAIEMENT LE 18 AOÛT 2014	267.17 \$
HYDRO QUÉBEC	CONTRAT 3001 95874 470, DU MANOIR FACT. 626201156894 ET PAIEMENT LE 18 AOÛT 2014	279.03 \$
HYDRO QUÉBEC	CONTRAT 626201156893 467, DU MANOIR FACT. 626201156893 ET PAIEMENT LE 18 AOÛT 2014	231.57 \$
HYDRO QUÉBEC	CONTRAT 3001 95848 426, RANG DES CHUTES FACT. 626201156892 ET PAIEMENT LE 18 AOÛT 2014	126.97 \$
HYDRO QUÉBEC	CONTRAT 3001 95778 530, RUE PRINCIPALE FACT. 626201156891 ET PAIEMENT LE 18 AOÛT 2014	188.15 \$
HYDRO QUÉBEC	CONTRAT 3084 28680 486, RUE PRINCIPALE FACT. 647801111315 ET PAIEMENT LE 18 AOÛT 2014	779.44 \$
HYDRO QUÉBEC	CONTRAT 3303 22961 RUE DE LA FABRIQUE FACT. 621701163169 ET PAIEMENT LE 7 AOÛT 2014	2 381.10 \$

MARCO LAROCHELLE	ENTRETIEN MÉNAGER SEMAINE DU 3 AOÛT 2014 ET PAIEMENT PAR ACCÈS D LE 7 AOÛT 2014	125.00 \$
HYDRO QUÉBEC	CONTRAT 3001 89231 268, CHEMIN DE L'ÉNERGIE VERTE FACT. 630701155155 ET PAIEMENT LE 26 AOÛT 2014	1 460.49 \$
MARCO LAROCHELLE	ENTRETIEN MÉNAGER SEMAINE DU 10, 17 ET 24 AOÛT 2014 ET PAIEMENT ACCÈS D LE 14 AOÛT 2014	375.00 \$
MARCO LAROCHELLE	ENTRETIEN MÉNAGER SEMAINE DU 31 AOÛT 2014 ET 2 FACTURES COOP POUR ACHAT DE FLUORESCENT ET PAIEMENT PAR ACCÈS D LE 4 SEPTEMBRE 2014	143.82 \$
<b>TOTAL:</b>		<b>8 292.90 \$</b>

<b>SALAIRS NETS PAYÉS EN AOÛT 2014</b>	<b>9 186.48 \$</b>
--	--------------------

<b>COMPTES AUTORISÉS PAR RÉSOLUTION EN AOÛT 2014</b>		
<b>ENTREPRISES</b>	<b>DESCRIPTION</b>	<b>MONTANT</b>
FQM	INSCRIPTION AU CONGRÈS DE LA FÉDÉRAITON QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS DU 25 AU 27 SEPTBEMBRE 2014 RÉS. 202-04-08-2014 ET CHÈQUE 4878	747.34 \$
ZONE LOTBINIÈRE-APPALACHES	INSCRIPTION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL AU COLLOQUE DE ZONE DE L'ADMQ LE 11 ET 12 SEPTBEMBRE 2014 RÉS. 203-04-08-2014 ET CHÈQUE 4879	143.72 \$
AGENCE RÉGIONALE DE MISE EN VALEUR DES FÔRETS PRIVÉES DE LA CHAUDIÈRE	ADHÉSION POUR 2014-2015 RÉS. 217-04-08-2014 ET CHÈQUE 4880	25.00 \$
MINISTRE DES FINANCES	DEMANDE D'AUTORISATION À LA COMMISSION DE LA PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU	278.00 \$

	QUÉBEC POUR INSTALLATION D'UN PANNEAU DE BIENVENUE AU COIN DE CRAIG ET DES CHUTES RÉS 213-04- 08-2014 ET CHÈQUE 4881	
CHAMBRE DE COMMERCE DE LOTBINIÈRE	ADHÉSION POUR 2014 RÉS. 216-04-08- 2014 ET CHÈQUE 4882	75.00 \$
CLUB LIONS DE BEAURIVAGE	CONTRIBUTION FINANCIÈRE OPÉRATION DU GYM MOIS DE SEPTEMBRE 2014 RÉS. 215-04-08- 2014 ET CHÈQUE 4883	100.00 \$
	<b>TOTAL:</b>	1 369.06 \$

#### **CHÈQUES PAYÉS D'AVANCE AOÛT 2014**

ENTREPRISES	DESCRIPTION	MONTANT
XYLEM CANADA COMPANY	SUITE À UNE ERREUR D'ADRESSE POSTALE, NOUS AVONS DÛ REFAIRE LE CHÈQUE CAR LA COMPAGNIE DE L'A JAMAIS REÇUE FACTURE DU MOIS DE FÉVRIER 2014	574.85 \$
	<b>TOTAL:</b>	574.85 \$

#### **CLÔTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

La séance ordinaire du 09 septembre 2014 est fermée à 22 h 08.

Claude Fortin, Maire

Frédéric Desjardins, Directeur général et  
secrétaire-trésorier

#### **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je, Frédéric Desjardins, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie par la présente qu'il y a les crédits nécessaires pour les dépenses autorisées pour le mois d'août 2014.

Frédéric Desjardins, directeur général et secrétaire-trésorier